

Réf.	2024	CCAS	8
------	------	------	---

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
18/03/2024	18/03/2024	11	9	10

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-cinq mars à 18h, le Conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni 42, Grande Rue à Breuillet, en salle du Chapitre, sous la présidence de Mme Véronique MAYEUR, Présidente du CCAS de Breuillet.

Etaient présents : Mmes MAYEUR, PEREZ, LALEUF, JACQUEMIN, COCHET, LONGS-BOSSE, DELAUNAY, M. MAHE, GE

Etaient absents : M. BEVE (pouvoir à Mme PEREZ), M. HILLION

Mme COCHET a été élue secrétaire.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121.31,

Vu le compte de gestion du CCAS de Breuillet pour l'exercice 2023 présenté par la responsable du Centre des Finances Publiques de Dourdan avec lequel le compte administratif se trouve en concordance,

Vu la présentation du budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Vu que le comptable a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Vu les écritures du Trésorier faisant ressortir les masses suivantes :

BUDGET DU CCAS		Investissement	Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	Excédent reporté (1)	5 843,47 €	27 144,08 €	32 987,55 €
	Réalisations (2)	7 720,19 €	291 398,84 €	299 119,03 €
	TOTAL (3) = (1) + (2)	13 563,66 €	318 542,92 €	332 106,58 €
DEPENSES	Déficit reporté (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réalisations (5)	7 734,18 €	279 431,48 €	287 165,66 €
	TOTAL (6) = (4) + (5)	7 734,18 €	279 431,48 €	287 165,66 €
Résultat propre de l'exercice (2) - (5)		-13,99 €	11 967,36 €	11 953,37 €
Résultat de clôture (3) - (6)		5 829,48 €	39 111,44 €	44 940,92 €

Le Conseil d'Administration du CCAS de Breuillet, après en avoir délibéré,

Par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS,

APPROUVE le compte de gestion du CCAS pour l'exercice 2023 établi par Madame la responsable du Centre des Finances Publiques de Dourdan.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Mme La Présidente du CCAS,



Véronique MAYEUR.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

62200 - CCAS BREUILLET

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		59,92		
Participations		254 390,00		
Compensations, autres attributions et autres participations		1 873,00		
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		33 090,83		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		1,09		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		289 414,84		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		82 688,90		
Charges de personnel		184 802,79		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		129 801,78		
Dont charges sociales		55 001,01		
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		1 108,57		
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		2 250,64		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		4 593,19		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		275 444,09		
CHARGES D'INTERVENTION				
Disponibilités d'intervention pour compte propre		2 003,39		
Dont remboursements				
Dont personnes morales de droit privé		2 003,39		
Dont collectivités territoriales				

RECU EN PREFECTURE
le 02/04/2024
Application agréée E-legalite.com

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

62200 - CCAS BREUILLET

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		2 003,39		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		11 967,36		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		11 967,36		

Mis en ligne le 11/04/2024 à 09h13

REÇU EN PREFECTURE
le 02/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Résultats budgétaires de l'exercice

62200 - CCAS BREUILLET

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	25 817,27	319 149,08	344 966,35
Titres de recette émis (b)	8 034,19	291 398,84	299 433,03
Réductions de titres (c)	314,00		314,00
Recettes nettes (d = b - c)	7 720,19	291 398,84	299 119,03
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	25 817,27	319 149,08	344 966,35
Mandats émis (f)	7 734,18	279 745,48	287 479,66
Annulations de mandats (g)		314,00	314,00
Dépenses nettes (h = f - g)	7 734,18	279 431,48	287 165,66
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		11 967,36	11 953,37
(h - d) Déficit	13,99		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

62200 - CCAS BREUILLET

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	5 843,47		-13,99		5 829,48
Fonctionnement	27 144,08		11 967,36		39 111,44
TOTAL I	32 987,55		11 953,37		44 940,92
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	32 987,55		11 953,37		44 940,92

Mis en ligne le 11/04/2024 à 09h13

REÇU EN PREFECTURE
le 02/04/2024

Application agréée E-legalite.com